

Commune d'AVRILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2025

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, M. BERANGER Florian, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, M. THUBIN Frédéric, Mme BOUARD Aline, M. BOUGRAS Julien, M. Jean-Michel THUNE, Mme MILOVANOVIC Sonia, M. CAYEUX Philippe

EXCUSE : NEANT

NON EXCUSEE : Mme BURY Delphine

M. Francis SUAUD est désigné secrétaire de séance.

Dél : 2025/047 - Objet : Décision modificative n°1 au budget annexe de la Commune

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains articles du budget annexe de l'année 2025 sont insuffisants ; il est nécessaire d'effectuer les modifications de crédits ci-après :

DENTS CREUSES

ETAT DE CONTROLE DE LA D.M.

Augmentation de crédits

Intitulé de la D.M. : DM 1

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Terrains à aménager 011	6015		70 740,00			
Achats de matériel, équipements et 011	605		-70 740,00			
Reversement de l'excédent des bud 65	65822		-140 000,00			
Ventes de terrains aménagés 70				7015		-250 000,00
Variation des stocks de terrains amé 042				71355		110 000,00
Fonctionnement			-140 000,00			-140 000,00
Emprunts en euros 16				1641	H.O.	110 000,00
Terrains aménagés 040	3555	H.O.	110 000,00			
Investissement			110 000,00			110 000,00

Après en avoir délibéré, à **12 voix pour et 2 abstentions**, le Conseil Municipal, **décide**

- D'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe 2025 telle que présentée ci-dessus,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document et entreprendre toute démarche relative à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Sylvie VERDON

